



Soutien à la Recherche
sur les traumatismes
de la moelle épinière

Association Loi 1901

Compte rendu des réunions du 2 mai 2016

NOMS	Prés	Exc.	NOMS	Prés	Exc.
A. Monique	X		G. Nanou	X	
A. Jacques	X		M. Jean-François		X
B. Alain	X		M. Josiane		X
B. Félix	X		P. Jean Marc	X	
B. Marie-Yvonne	X		P. Monique	X	
B. Jean-Claude		X	P. Roger	X	
C. Brigitte	X		P. Renée	X	
D. L. Bernard		X	S. Christiane	X	
D. Anne-Marie		X	T. André	X	
D. Renée	X		T. G. Betty	X	
F. Hélène		X	S. Jeannot	X	
F. Bernard	X		U. Martine	X	
F. Martine		X	U. René	X	

Manifestations passées

- **Réunion à Saint Genix sur Guiers**

Nous présentons nos sincères condoléances à Jocelyne M. pour le décès de Gérard, son mari.

Notre courageuse représentante de l'association Verticale d'Aoste/Saint-Genix-sur-Guiers continue son action et nous a demandé de fixer très vite une autre date de réunion, l'état de santé de Gérard ne lui ayant pas permis de présider celle du 5 avril.

Le mardi 17 mai, à 14h30 à la salle des fêtes de Saint-Genix-sur-Guiers se retrouveront avec l'équipe de Jocelyne pour préparer le concert du 3 juin:

Roger P., Renée P., Renée D., Christiane S., Jean-Marc et Monique P., Monique A., Marie B.

A préparer

- **Vide greniers du dimanche 29 mai**

Matériel de « cuisine » et provisions à apporter samedi 28 mai

- *Friteuse → René U. ou Jacky B.
- *Appareil à saucisses → Jacky B.
- *Cafetière → Jean-Marc P. et Félix B.

Achats

- *Boissons
- *40 saucisses à la volaille
- *30kg de frites
- *6l d'huile
- *Moutarde – sel – poivre
- *Café
- *Assiettes, Verres et autres, serviettes
- *250 ? barquettes pour frites,
- *Couverts

Félix B., Brigitte C. Jean-Marc
P, Jacky B ; René U...

→ se répartissent les achats à
Intermarché, Promo Cash,
Lustucru

*40 baguettes de pain seront commandées par Marie à Montagny et Monique A. ira les chercher dimanche matin à 9h

Samedi 28 mai de 9h à 17h :

- 9h → *Etat des lieux et du matériel demandé : → Roger, René U., Martine U., Marie B.
- *Les personnes responsables de la récupération du matériel et des achats apportent le tout (sauf le pain)
- *Marquage au sol → René et Martine U., Jean-Claude B.

de 15h à 17h →

*Accueil et placement à l'intérieur → Martine U., René U.

Seront aussi présents Renée D., Renée P. Christiane S., Martine F., Marie B.

*Si possible, montage des Marabouts Tous les hommes sauf Félix B. et Jean-Marc P. qui assureront la surveillance du matériel toute la nuit et devront donc prendre des forces. Jean-Claude B., Bernard F., Jeannot S. + 2 comparses, Dédé T., Jacky B, Jean-Louis Canova.

*Marquage des emplacements de parking des membres de Verticale et aides

Dimanche 29 mai de 5h à 18h :

Les tâches seront réparties entre tous les membres présents et des roulements seront prévus car la journée sera longue.

*Installation

*Placement et surveillance

*Buvette

*Confection et vente de frites

*Vente de Hot-dogs avec saucisses de volaille

Pour la réunion de finalisation du 23 mai, Marie préparera :

-les affiches de prix qui seront identiques à ceux des autres manifestations plus pour la cochonnaille (7€)

-demandera un arrêté municipal et 3 panneaux d'interdiction de stationner du samedi 20h au dimanche 19h autour du complexe Brenot.

Renée P. Et Renée D ; géreront la distribution et la récupération des caisses. , Marie devra prévoir des tickets.

Questions diverses

• **Pétanque du 17 juin**

L'imprimé de réservation de matériel et la chèque de caution seront déposés à la mairie de Montagny par Marie.

• **L'association « De l'air pour Sébastien » dissoute** suite au décès de Sébastien a fait un don de 1154€ à Verticale.

• **Nous remercions la municipalité de Grigny** pour le versement de la subvention de 655€ pour l'année 2016.

Il nous est rappelé que la participation peut paraître faible mais que nous bénéficions du prêt gratuit des installations municipales. Ci-dessous un extrait du courrier reçu :

« Pour les associations qui bénéficient de mises à disposition de locaux, nous avons fait le choix de maintenir la gratuité d'accès aux installations municipales. Les dépenses liées au fonctionnement sont assumées par la Ville (entretien, maintenance, assurances...) et constituent donc des avantages en nature accordés à votre association.

En référence au décret n° 2006-887 du 17 juillet 2006 et dans le cadre des relations partenariales que nous souhaitons maintenir, il me paraît important d'avoir une lecture transparente de ces avantages en nature. En l'occurrence, pour l'année 2015, ceux-ci ont été estimés à : 2 900€ (loyer : 1 900 € & charges 1 000 €). »

Devons nous comprendre que nous n'aurons plus à payer la location de la salle Brenot dans le cas où nous l'utilisons plus d'une fois par an ?

• **Remise d'un chèque de 1000€ d'Handisport Val d'Ozon** ce vendredi 29 avril à CHATONAY à Roger P., Monique A., Martine et Bernard F..

Un grand merci au président Philippe T. et à son équipe.

• **Rappel de dates de manifestations proches**

Vendredi 3 juin → Concert à Saint Genix sur Guiers

Jeu 16 juin → Repas avec les Ladies de Lyon.

PROCHAINE REUNION : **lundi 23 mai**. à 20h30 chez Roger